

# Rapport de Diagnostic Environnemental

---

Date de la visite : 22 juillet 2025

Rédigé par : Yves NZALOUSSOU, Président du CBVPE

## Introduction

Dans le cadre du projet Écol'Avenir et de la stratégie communautaire de gestion des déchets plastiques à Pointe-Noire, une visite de terrain a été effectuée le 22 juillet 2025 par le président du Club de Bonne Volonté pour la Protection de l'Environnement (CBVPE), Monsieur Yves NZALOUSSOU. Cette mission avait pour objectif d'évaluer l'état de la pollution plastique sur plusieurs sites critiques de la ville de Pointe-Noire.

Le présent diagnostic s'est déroulé pendant la période des vacances scolaires, ce qui limite momentanément l'accès direct aux élèves, enseignants et responsables d'établissements.

## 2. Constats sur le terrain (phase de diagnostic en cours)

Malgré le contexte des vacances :

-  Des premiers repérages de terrain ont été effectués dans plusieurs quartiers et abords d'écoles identifiées comme prioritaires pour la phase pilote.
-  Des rencontres informelles ont été tenues avec certains enseignants et directeurs d'école présents sur site ou joignables.
-  Les conditions sanitaires environnementales autour de plusieurs écoles (ex. : dépôts sauvages, sacs plastiques, bouteilles usagées) confirment l'urgence d'une éducation environnementale adaptée.
-  Des membres d'associations de parents d'élèves ont manifesté un intérêt réel pour leur implication dès la rentrée scolaire.

## 3. Limites du diagnostic actuel

-  Impossibilité de conduire des enquêtes ou ateliers participatifs avec les élèves à cette période.
-  Accessibilité réduite aux établissements fermés ou partiellement inactifs.
-  Les données chiffrées (effectifs, besoins spécifiques, volume de déchets plastiques par école) seront affinées dès la rentrée.

## 4. Propositions et suite du processus

-  Relance du diagnostic communautaire dès la rentrée (début septembre) avec les élèves, les enseignants et les parents pour enrichir la base de données.
-  Phase pilote maintenue à partir du 12 novembre 2025, sur un échantillon représentatif d'écoles.

-  17 Mise en place de fiches-écoles pour un suivi personnalisé de chaque établissement partenaire.
-  17 Collaboration souhaitée avec les responsables académiques pour faciliter l'introduction du projet dans les programmes d'activités extra-scolaires.

## 5. Conclusion

Malgré la période peu favorable, les bases d'un diagnostic environnemental communautaire sont posées. Le projet Écol'Avenir est techniquement faisable, socialement accepté, et en phase avec les priorités nationales d'éducation à l'environnement.

Un engagement actif du Ministère à nos côtés renforcera l'impact attendu dès la prochaine rentrée scolaire.

 Document disponible en version Word sur demande.



**Photo 1 : Quartier la Poudrière (proximité aéroport)**

L'accumulation massive de déchets plastiques a été observée dans cette zone urbaine périphérique. Des jeunes gens, sans équipement de protection, récupèrent des bouteilles en plastique dans les ordures afin de les nettoyer sommairement et les revendre aux commerçants d'huiles ou de carburants en détail. Par ailleurs, des feux à ciel ouvert ont été constatés, dégageant une fumée toxique. L'absence d'un système organisé de tri ou de recyclage contrôlé aggrave cette situation critique.





**Photo 2 : Plage du village des pêcheurs (Quartier Songolo)**

Des déchets plastiques sont étalés sur des dizaines de kilomètres de plage. Cette pollution est visible et constitue une menace réelle pour la biodiversité marine ainsi que pour la santé des pêcheurs qui fréquentent ces lieux.



**Photo 3 : Lycée de Mpaka**

Des trous géants ont été creusés dans la cour et le long de la clôture du lycée pour l'enfouissement des déchets. Des déchets plastiques brûlés sont visibles dans ces trous situés juste derrière les salles de classe, exposant ainsi élèves et personnel à des émanations toxiques.



#### Photos à intégrer ultérieurement :

- Photo 4 : Déchets plastiques obstruant les caniveaux sur l'avenue de l'Indépendance (quartier 120).



- Photo 5 : Dépôts de plastiques dans les mangroves de Songolo (ex-Le Mazra), causant une atteinte grave aux écosystèmes sensibles.

### Conclusion

Ce diagnostic confirme l'urgence de mettre en œuvre des actions structurées et coordonnées pour la gestion des déchets plastiques à Pointe-Noire. Les constats effectués sur le terrain témoignent de la gravité de la situation environnementale et de la nécessité d'un soutien accru des autorités locales, des partenaires techniques et financiers ainsi que de l'implication des populations.